Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Que puis je faire?

Par alfa 56801

bonjour,

j'ai confié mes meubles, mon salon de jardin, mon barbecue en béton cellulaire, mon téléviseur 140cm et ma chambre à coucher à une personne en attendant que je puisse trouver un logement pour les récupérer. Hors aujourd'hui cette personne a donné toutes mes affaires à des gens sans mon accord que puis-je faire? quels sont mes recours? Merci de votre aide